



DECLARATION ENVIRONNEMENTALE PRODUIT

CONFORME A LA NORME NF EN 15804

ECRAN ACOUSTIQUE ABSORBANT EN PIN

Version: Septembre 2012

Réalisée par:



Pour tout renseignement sur cette déclaration, contactez:
Thomas Féret
AREBOIS
6 avenue de St Mandé, 75012 Paris
Ligne directe : 01 78 94 88 02

Tableau A.1 - Déclaration d'informations générales

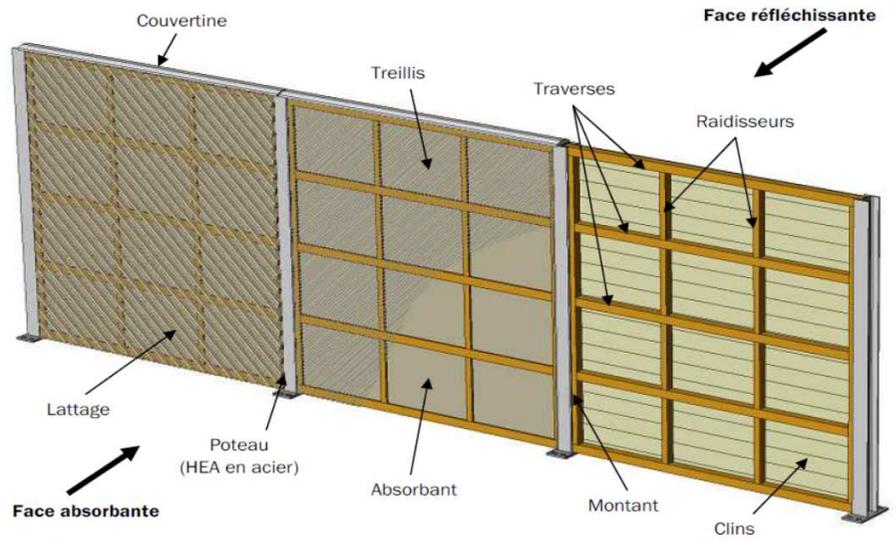
Déclaration d'informations générales	
a	<p>Le nom et l'adresse du (des) fabricant(s)</p> <p>AREBOIS 6 avenue de Saint Mandé 75012 PARIS</p> 
b	<p>La description de l'utilisation du produit de construction</p> <p>L'écran acoustique en bois est constitué d'un ensemble d'éléments en bois massif (montants, traverses, raidisseurs, couvertine et lattage), de panneaux d'absorbants et d'un grillage.</p>
	<p>L'unité fonctionnelle</p> <p>Assurer pour un mètre carré de panneau acoustique en bois par annuité la fonction d'absorbant acoustique. La durée de vie typique (DVT) retenue est de 50 ans. Les performances observées pour le type de produit objet de la présente déclaration sont les suivantes pour la transmission 25 dB(A) classe B3, pour l'absorption 8 dB(A) classe A3.</p> <p>Nota bene : elles peuvent éventuellement être dépassées en fonction de l'épaisseur des panneaux ou encore de la géométrie du relief.</p>
	<p>L'unité déclarée</p> <p>Produit : Un mètre carré de panneau acoustique qui comprend une ossature en pin (0,08 m3 par m² soit 44,18 kg), de la laine de roche assurant la fonction acoustique (3,5 kg), du grillage (0,104 kg) et de la quincaillerie (0,149 kg).</p> <p>Emballages de distribution (nature et quantité) : 0.125 g de film plastique, 4.72 g d'acier et 0.0012 m3 de bois par m² de panneau acoustique bois.</p> <p>Produits complémentaire (nature et quantité) pour la mise en œuvre : des joints d'étanchéité ont été considérés pour la mise en œuvre du produit (0.00125 kg).</p> <p>Les poteaux de support et les fondations ne sont pas intégrés du fait de la variabilité de la mise en œuvre.</p>
c	<p>L'identification du produit de construction par son nom (y compris tout code de production)</p> <p>Ecran acoustique absorbant</p>  <p>Une représentation visuelle simple du produit de construction auquel les données font référence</p>

Tableau A.1 - Déclaration d'informations générales

Déclaration d'informations générales		
d	<p>Une description des principaux composants du produit et/ou matériau NOTE Cette description a pour objet de permettre à l'utilisateur de la DEP de comprendre la composition du produit à l'état de livraison et d'en faciliter l'installation, l'utilisation et la mise au rebut de manière efficace et sûre.</p>	<p>Bois Volume traverses 0,1296 m3 Volume montants 0,0252 m3 Volume raidisseurs 0,027 m3 Volume lattes 0,16184 m3 Volume clins 0,288 m3 Volume liteaux 0,01452 m3</p> <p>Volume total bois 0,64616 m3 Volume de bois par m² 0,08077 m3</p> <p>Laine de roche Surface 8 m² Épaisseur 50 mm Densité 70 kg/m3 Volume de laine de roche 0,4 m3 Masse totale de laine de roche 28 kg Masse de laine de roche par m² 3,5 kg</p> <p>Quincaillerie Masse totale quincaillerie 1,195 kg Masse quincaillerie par m² 0,1494 kg</p> <p>Joint Masse joints par m² 0.0125 kg</p> <p>Grillage Masse grillage par m² 0.104 kg</p>
e	Le nom du programme utilisé, le nom et l'adresse de l'opérateur du programme et, le cas échéant, le logo et le site web	
f	La date de publication de la déclaration	30 septembre 2012
	Le terme des 5 années de validité	30 septembre 2017
g	Les informations relatives aux étapes qui ne sont pas prises en compte, si la déclaration n'est pas fondée sur une ACV couvrant toutes les étapes du cycle de vie	Non concerné
h	Une déclaration stipulant que les DEP des produits de construction peuvent ne pas être comparables si elles ne sont pas conformes à la présente Norme européenne	Les DEP des produits de construction peuvent ne pas être comparables si elles ne sont pas conformes à la présente Norme européenne.
i	Dans le cas où une DEP est déclarée comme une performance environnementale moyenne pour un certain nombre de produits, une déclaration à cet effet doit être incluse dans la déclaration :	La DEP représente le profil environnemental moyen de l'écran acoustique fabriqué par les adhérents au syndicat AREBOIS.
	plage/variabilité des résultats de l'EICV si elle est significative	Non calculée

Tableau A.1 - Déclaration d'informations générales

Déclaration d'informations générales																							
j	La DEP est représentative pour : le(s) site(s)																						
	le fabricant																						
j	le groupe de fabricants ou leurs représentants	<p>Les adhérents de l'association AREBOIS dont la liste est disponible sur Internet. A publication de cette FDES, les membres sont les entreprises suivantes :</p> <p>COCHAIN MECABOIS La Colminière 45240 SENNELY</p> <p>FRANCE BOIS IMPREGNES Rue des Frères Lumière – B.P. 27 42161 ANDREZIEUX BOUTHEON Cedex</p> <p>MICE 3 rue du Cercle Roissy Tech B.P. 10668 95725 ROISSY CDG Cedex</p> <p>PIVETEAU B.P. 7 85140 SAINTE FLORENCE</p> <p>TECSABOIS Route de Saint Florent B.P. 1 45720 COULLONS</p> <p>TERTU 61160 VILLEDIEU LES BAILLEUL</p>																					
	k	<p>La déclaration de contenu matière du produit doit répertorier, au minimum, les substances du produit qui figurent dans la « liste candidate de substances extrêmement préoccupantes soumises à autorisation » lorsque leur teneur dépasse les limites d'enregistrement auprès de l'Agence européenne des produits chimiques</p> <p>NOTE La localisation source d'une fiche technique de sécurité peut être indiquée.</p>	<p>Les substances présentes dans le produit ne figurent pas dans la Liste des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation. Les substances biocides contenues dans le produit sont autorisées par la directive 98/8/CE concernant la mise sur le marché des produits biocides. Ces substances et leur pourcentage en masse correspondant sont :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Substance biocide</th> <th>Symboles</th> <th>Masse de produit dans 1 m² d'écrans</th> <th>% contenu dans 1 m² d'écran</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Tebuconazole</td> <td>Xn, N</td> <td>1,05 g</td> <td>0,0022%</td> </tr> <tr> <td>Propiconazole</td> <td>Xn, N</td> <td>1,05 g</td> <td>0,0022%</td> </tr> <tr> <td>Hydroxide carbonate de cuivre</td> <td>Xn</td> <td>63,54 g</td> <td>0,13%</td> </tr> <tr> <td>Acide borique</td> <td>T</td> <td>3,75 g</td> <td>0,0078%</td> </tr> </tbody> </table>		Substance biocide	Symboles	Masse de produit dans 1 m ² d'écrans	% contenu dans 1 m ² d'écran	Tebuconazole	Xn, N	1,05 g	0,0022%	Propiconazole	Xn, N	1,05 g	0,0022%	Hydroxide carbonate de cuivre	Xn	63,54 g	0,13%	Acide borique	T	3,75 g
Substance biocide	Symboles	Masse de produit dans 1 m ² d'écrans	% contenu dans 1 m ² d'écran																				
Tebuconazole	Xn, N	1,05 g	0,0022%																				
Propiconazole	Xn, N	1,05 g	0,0022%																				
Hydroxide carbonate de cuivre	Xn	63,54 g	0,13%																				
Acide borique	T	3,75 g	0,0078%																				
l	Les informations permettant de se procurer des éléments d'explication	Thomas Féret																					
	NOTE Le fabricant fournit des conseils pour l'installation, l'utilisation et la mise au rebut du produit de manière efficace et sûre.	AREBOIS 6 avenue de St Mandé, 75012 Paris Ligne directe : 01 78 94 88 02																					
	http:// ou contact pour la fiche de sécurité du produit																						
	http:// ou contact pour les substances associées au produit prises en compte dans REACH																						
Scénarios retenus																							
La Figure 3 du FprEN 15804:2011 doit être complétée et reproduite			L'ensemble du cycle de vie de l'écran routier est modélisé.																				

Tableau A.2 - Paramètres décrivant les impacts environnementaux

Déclaration des paramètres environnementaux dérivés de l'analyse du cycle de vie (ACV)									
Paramètres décrivant les impacts environnementaux									
			Potentiel de réchauffement global	Potentiel d'épuisement de la couche d'ozone stratosphérique	Potentiel d'acidification du sol et des sources d'eau	Potentiel d'eutrophisation	Potentiel de formation d'ozone photochimique	Potentiel d'épuisement abiotique (éléments ADP) des ressources non fossiles	Potentiel d'épuisement abiotique (combustibles fossiles ADP) des ressources fossiles
			équiv. kg CO2	équiv. kg CFC 11	équiv. kg SO2	équiv. kg PO4	équiv. kg Éthène	équiv. kg Sb	MJ, pouvoir calorifique inférieur
Etape de Production	Approvisionnement en matières premières	A1							
	Transport	A2							
	Fabrication	A3							
	Total (de l'étape de production)	Total	-58,5	7,21 E-07	0,0888	0,0106	0,00390	0,000203	145
Etape de Mise en œuvre	Transport	A4	1,22	1,82 E-07	0,00687	0,00156	0,000153	1,87 E-07	17,4
	Processus d'installation de la construction	A5	0,264	3,27 E-08	0,00202	0,000433	5,18 E-05	9,36 E-08	3,89
Etapas d'utilisation	Utilisation	B1	0	0	0	0	0	0	0
	Entretien	B2							
	Réparation	B3							
	Remplacement	B4							
	Rénovation	B5							
	Energie consommée en phase opérationnelle	B6							
	Eau consommée en phase opérationnelle	B7							
Fin de vie	Démantèlement, démolition	C1							
	Transport	C2	0,149	2,40 E-08	0,000811	0,000177	2,46 E-05	8,04 E-07	2,37
	Traitement des déchets	C3							
	Élimination des déchets	C4	41,3	1,07 E-07	0,00594	0,00142	0,00296	2,30 E-06	6,29
Bénéfices et charges au-delà des frontières du système	Réutilisation, valorisation, potentiel de recyclage	D	-5,99	-5,37 E-07	-0,0217	-0,00155	-0,00104	-3,02 E-06	-91,0

Tableau A.3 - Paramètres décrivant l'utilisation des ressources énergétiques primaires

Déclaration des paramètres environnementaux dérivés de l'analyse du cycle de vie (ACV)								
Paramètres décrivant l'utilisation des ressources énergétiques primaires								
			Utilisation de ressources énergétiques primaires renouvelables, excluant les ressources énergétiques primaires renouvelables employées en tant que matières premières	Utilisation de ressources énergétiques primaires renouvelables employées en tant que matières premières	Utilisation totale de ressources énergétiques primaires renouvelables (énergie primaire et ressources énergétiques primaires employées en tant que matières premières)	Utilisation de ressources énergétiques primaires non renouvelables, excluant les ressources énergétiques primaires non renouvelables employées en tant que matières premières	Utilisation de ressources énergétiques primaires non renouvelables employées en tant que matières premières	Utilisation totale de ressources énergétiques primaires non renouvelables (énergie primaire et ressources énergétiques primaires employées en tant que matières premières)
			MJ, pouvoir calorifique inférieur	MJ, pouvoir calorifique inférieur	MJ, pouvoir calorifique inférieur	MJ, pouvoir calorifique inférieur	MJ, pouvoir calorifique inférieur	MJ, pouvoir calorifique inférieur
Etape de Production	Approvisionnement en matières premières	A1	0			0		
	Transport	A2	0			0		
	Fabrication	A3	0			0		
	Total (de l'étape de production)	Total	88,3	677	765	232	18,0	250
Etape de Mise en œuvre	Transport	A4	0,0418		0,0418	17,6		17,6
	Processus d'installation de la construction	A5	0,0151	0	0,0151	3,96	0	3,96
Etapas d'utilisation	Utilisation	B1	0		0	0		0
	Entretien	B2	0			0		
	Réparation	B3	0			0		
	Remplacement	B4	0			0		
	Rénovation	B5	0			0		
	Energie consommée en phase opérationnelle	B6	0			0		
Fin de vie	Eau consommée en phase opérationnelle	B7	0			0		
	Démantèlement, démolition	C1	0			0		
	Transport	C2	0,0311		0,0311	2,50		2,50
	Traitement des déchets	C3	0	0		0	0	
Bénéfices et charges au-delà des frontières du système	Elimination des déchets	C4	0,0618		0,0618	7,00		7,00
	Réutilisation, valorisation, potentiel de recyclage	D	0	-4,84	-4,84	-185		-185

Tableau A.4 - Paramètres décrivant l'utilisation de matières et ressources énergétiques secondaires et l'utilisation d'eau

Déclaration des paramètres environnementaux dérivés de l'analyse du cycle de vie (ACV)						
Paramètres décrivant l'utilisation de matières et ressources énergétiques secondaires et l'utilisation d'eau						
			Utilisation de matières premières secondaires	Utilisation de ressources énergétiques secondaires renouvelables	Utilisation de ressources énergétiques secondaires non renouvelables	Utilisation nette d'eau douce
			Kg, pouvoir calorifique inférieur	MJ, pouvoir calorifique inférieur	MJ, pouvoir calorifique inférieur	m3, pouvoir calorifique inférieur
Etape de Production	Approvisionnement en matières premières	A1				
	Transport	A2				
	Fabrication	A3				
	Total (de l'étape de production)	Total	0	0	0	0,119
Etape de Mise en œuvre	Transport	A4	0	0	0	0,00144
	Processus d'installation de la construction	A5	0	0	0	0,000399
Etapes d'utilisation	Utilisation	B1	0	0	0	0
	Entretien	B2				
	Réparation	B3				
	Remplacement	B4				
	Rénovation	B5				
	Energie consommée en phase opérationnelle	B6				
	Eau consommée en phase opérationnelle	B7				
Fin de vie	Démantèlement, démolition	C1				
	Transport	C2	0	0	0	0,000598
	Traitement des déchets	C3				
	Elimination des déchets	C4	0	0	0	0,0243
Bénéfices et charges au-delà des frontières du système	Réutilisation, valorisation, potentiel de recyclage	D	0	0	0	-0,0550

Tableau A.5 - Informations environnementales complémentaires décrivant les catégories de déchets

Déclaration des paramètres environnementaux dérivés de l'analyse du cycle de vie (ACV)					
Informations environnementales complémentaires décrivant les catégories de déchets					
			Déchets dangereux éliminés	Déchets non dangereux éliminés	Déchets radioactifs éliminés
			kg	kg	kg
Etape de Production	Approvisionnement en matières premières	A1			
	Transport	A2			
	Fabrication	A3			
	Total (de l'étape de production)	Total	0,801	11,0	0,00288
Etape de Mise en œuvre	Transport	A4	0,00169	0,0105	6,30 E-06
	Processus d'installation de la construction	A5	0,00157	0,00569	2,13 E-06
Etapes d'utilisation	Utilisation	B1	0	0	0
	Entretien	B2			
	Réparation	B3			
	Remplacement	B4			
	Rénovation	B5			
	Energie consommée en phase opérationnelle	B6			
	Eau consommée en phase opérationnelle	B7			
Fin de vie	Démantèlement, démolition	C1			
	Transport	C2	0,00174	0,0214	3,71 E-06
	Traitement des déchets	C3			
	Elimination des déchets	C4	0,0783	26,7	4,17 E-05
Bénéfices et charges au-delà des frontières du système	Réutilisation, valorisation, potentiel de recyclage	D	-0,0464	-0,929	-0,00273

Tableau A.6 - Informations environnementales complémentaires décrivant les flux sortants

Informations environnementales complémentaires décrivant les flux sortants		
Composants pour réutilisation	kg	0
Matériaux pour recyclage	kg	0
Matériaux pour valorisation énergétique	kg	0
Énergie fournie à l'extérieur	MJ par vecteur énergétique	311

Tableau A.7 - Scénarios et informations techniques

Informations techniques complémentaires (FprEN 15804:2011, Tableaux 7 à 12)			
Scénario	Paramètre	Unités	Résultats
Étape d'utilisation relative à la structure du bâtiment (FprEN 15804:2011, Tableau 7) A4 Transport vers le site de construction	Consommation de carburant du véhicule ou type de véhicule utilisé pour le transport, par ex. camion longue distance, bateau	Litres du type de carburant par distance ou par type de véhicule, Directive de commission 2007/37/CE (Norme européenne sur les émissions)	A vide: 26 litres /100 km En charge: 35,5 litres/100 km
	Distance	km	274
	Utilisation de la capacité (y compris les retours à vide)	%	Lorsque le camion est chargé, le taux d'utilisation de la capacité est de 56%. Le taux de retour à vide (% de distance parcourue à vide) est estimé à 20% de la distance de livraison qui est de 274 km.
	Masse volumique apparente des produits transportés	kg/m3	
	Taux d'utilisation des capacités volumiques (taux = 1 ou < 1 ou ≥ 1 pour les produits emballés comprimés ou emboîtés)		Non applicable
Étape d'utilisation relative à la structure du bâtiment (FprEN 15804:2011, Tableau 8) A5 Mise en œuvre dans le bâtiment	Matériaux secondaires utilisés pour la mise en oeuvre (par matériau)	kg ou autres unités suivant le cas	Non applicable
	Consommation d'eau	m3	Non applicable
	Autres consommations de ressources	kg	Non applicable
	Description quantitative du type d'énergie (mélange régional) et consommation pendant la mise en oeuvre	kWh ou MJ	Temps d'utilisation du manitou: 47 s/m2 de panneau. Consommation du manitou: 6l/heure.
	Déchets de matériaux sur le site avant traitement des déchets, générés par la mise en oeuvre du produit (par type)	kg	Non applicable
	Matériaux sortants (par type) résultant du traitement des déchets sur site, par ex. collecte pour recyclage, valorisation énergétique, élimination (spécifiée par voie de traitement)	kg	Non applicable
	Emissions directes dans l'air ambiant, le sol et l'eau	kg	Non applicable
Étape d'utilisation relative à la structure du bâtiment (FprEN 15804:2011, Tableau 9) B2 Entretien	Processus d'entretien	Description ou indication d'une source où trouver la description	Non applicable
	Cycle d'entretien	Nombre par RSL ou année	Non applicable
	Matériaux secondaires utilisés pour l'entretien (par matériau - par ex. agent de nettoyage)	kg/cycle	Non applicable
	Déchets de matériaux pendant une opération d'entretien (par matériau)	kg	Non applicable
	Consommation nette d'eau douce	m3	Non applicable
	Énergie consommée pendant une opération d'entretien (par ex. nettoyage à l'aspirateur), type de vecteur énergétique (par ex. électricité) et quantité, si applicable et approprié	kWh	Non applicable
Étape d'utilisation relative à la structure du bâtiment (FprEN 15804:2011, Tableau 9) B3 Réparation	Processus de réparation	Description ou indication d'une source où trouver la description	Non applicable
	Processus d'inspection	Description ou indication d'une source où trouver la description	Non applicable
	Cycle de réparation	Nombre par RSL ou année	Non applicable
	Matériaux secondaires (par ex. lubrifiant - par matériau)	kg ou kg/cycle	Non applicable
	Déchets de matériaux pendant une opération de réparation (par matériau)	kg	
	Consommation nette d'eau douce	m3	Non applicable
	Énergie consommée pendant une opération de réparation (par ex. grue), type de vecteur énergétique (par ex. électricité) et quantité	kWh/RSL, kWh/cycle	Non applicable

Tableau A.7 - Scénarios et informations techniques

Informations techniques complémentaires (FprEN 15804:2011, Tableaux 7 à 12)			
Scénario	Paramètre	Unités	Résultats
Étape d'utilisation relative à la structure du bâtiment (FprEN 15804:2011, Tableau 9) B4 Remplacement	Cycle de remplacement	Nombre par RSL ou année	Non applicable
	Énergie consommée pendant une opération de remplacement (par ex. grue), type de vecteur énergétique (par ex. électricité) et quantité, si applicable et approprié	kWh	Non applicable
	Remplacement des pièces d'usure pendant le cycle de vie du produit (par ex. tôle d'acier galvanisé au zinc) - spécifier les matériaux	kg	Non applicable
Étape d'utilisation relative à la structure du bâtiment (FprEN 15804:2011, Tableau 9) B5 Rénovation	Processus de rénovation	Description ou indication	Non applicable
	Cycle de rénovation	Nombre par RSL ou année	Non applicable
	Énergie consommée pendant une opération de rénovation (par ex. grue), type de vecteur énergétique (par ex. électricité) et quantité, si applicable et approprié	kWh	Non applicable
	Matériaux fournis pour l'opération de rénovation (par ex. briques), y compris les matériaux secondaires pour le processus de rénovation (par ex. lubrifiant ; spécifier les matériaux)	kg ou kg/cycle	Non applicable
	Déchets de matériaux pendant une opération de rénovation (spécifier les matériaux)	kg	Non applicable
	Estimations complémentaires pour le développement du scénario (par ex. fréquence et période d'utilisation, nombre d'occupants)	Unités selon le cas	Non applicable
Durée de vie de référence - RSL (FprEN 15804:2011, Tableau 10)	Durée de vie de référence	Années	50
	Quantité de carbone biogénique stockée	kg eq. CO2	67
	Effet du décalage dans le temps des émissions de gaz à effet de serre lié au stockage du carbone biogénique	kg eq. CO2	-33
	Propriétés de produits déclarées (à la sortie d'usine) et finitions, etc.	Unités selon le cas	Le bois constituant l'écran acoustique est traité par imprégnation pour une classe d'emploi 4.
	Paramètres de conception (si indiqués par le fabricant), y compris les références aux pratiques appropriées	Unités selon le cas	L'écran est fabriqué selon le guide professionnel pour la conception et la réalisation des écrans acoustiques en bois, version juin 2010, AREBOIS
	Estimation de la qualité de mise en oeuvre, lorsque l'installation est réalisée conformément aux instructions du fabricant	Unités selon le cas	
	Environnement extérieur (pour les applications extérieures), par ex. changements de temps, polluants, exposition aux UV et au vent, orientation du bâtiment, ombrage, température	Unités selon le cas	
	Environnement intérieur (pour les applications intérieures), par ex. température, humidité, exposition chimique	Unités selon le cas	
	Conditions d'utilisation, par ex. fréquence d'utilisation, exposition mécanique	Unités selon le cas	
	Entretien, par ex. fréquence requise, type et qualité des composants remplaçables	Unités selon le cas	

Tableau A.7 - Scénarios et informations techniques

Informations techniques complémentaires (FprEN 15804:2011, Tableaux 7 à 12)			
Scénario	Paramètre	Unités	Résultats
Étape d'utilisation relative au fonctionnement du bâtiment (FprEN 15804:2011, Tableau 11) B6 et B7 Utilisation d'énergie et d'eau	Matériaux secondaires, spécifiés par matériau	kg ou autres unités suivant le cas	Non applicable
	Consommation nette d'eau douce	m3	Non applicable
	Type de vecteur énergétique (par ex. électricité, gaz naturel, chauffage à distance)	kWh	Non applicable
	Puissance de sortie de l'équipement	kW	Non applicable
	Critère de performance (par ex. efficacité énergétique, émissions, variation des performances en fonction de l'utilisation des capacités)	Unités selon le cas	Non applicable
	Estimations complémentaires pour le développement du scénario (par ex. fréquence et période d'utilisation, nombre d'occupants)	Unités selon le cas	Non applicable
Fin de vie du produit C1 à C4 (FprEN 15804:2011, Tableau 12)	Processus de collecte spécifié par type	kg collecté(s) séparément	Non applicable
		kg collecté(s) avec un mélange de déchets issus de la construction	Non applicable
	Système de valorisation spécifié par type	kg destiné(s) à la réutilisation	Non applicable
		kg destiné(s) au recyclage	Non applicable
		kg destiné(s) à la valorisation énergétique	Non applicable
	Elimination spécifiée par type	kg de produits ou de matériaux destinés à une élimination finale	47,9 kg (soit la totalité de l'écran) dont 47% en incinération et 53% en décharge
Estimations complémentaires pour le développement du scénario (par ex. transport)	Unités selon le cas		

Tableau A.8 - Informations complémentaires sur les émissions de substances dangereuses dans l'air intérieur, le sol et l'eau durant la période d'utilisation

Informations complémentaires sur les émissions de substances dangereuses dans l'air intérieur, le sol et l'eau durant la période d'utilisation			
Scénario	Paramètre	Unités	Résultats
Emission dans l'air intérieur	Résultats d'essais selon CEN/TC 351	a)	En l'absence de normes horizontales relatives à la mesure du relargage de substances dangereuses réglementées par les produits de construction en utilisant des méthodes d'essai harmonisées conformément aux dispositions des Comités Techniques respectifs chargés des Normes européennes de produits, la DEP n'a pas besoin de contenir ces informations.
Emission dans le sol	Résultats d'essais selon CEN/TC 351	a)	En l'absence de normes horizontales relatives à la mesure du relargage de substances dangereuses réglementées par les produits de construction en utilisant des méthodes d'essai harmonisées conformément aux dispositions des Comités Techniques respectifs chargés des Normes européennes de produits, la DEP n'a pas besoin de contenir ces informations.
Emission dans l'eau	Résultats d'essais selon CEN/TC 351	a)	En l'absence de normes horizontales relatives à la mesure du relargage de substances dangereuses réglementées par les produits de construction en utilisant des méthodes d'essai harmonisées conformément aux dispositions des Comités Techniques respectifs chargés des Normes européennes de produits, la DEP n'a pas besoin de contenir ces informations.
a) Émissions dans l'air intérieur, le sol et l'eau selon les normes horizontales relatives au mesurage des émissions de substances dangereuses régulées, provenant des produits de construction, au moyen de méthodes d'essai harmonisées conformes aux dispositions des Comités Techniques respectifs des Normes européennes de produits, lorsqu'elles sont disponibles.			